



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación



CONFÉRENCE

Vingt-huitième session

Rome (Italie), 20 octobre - 2 novembre 1995

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1995: RESUME

1. A la Conférence de 1995, la situation de l'alimentation et de l'agriculture sera examinée en séance plénière et non pas par la Commission I. Le rapport annuel du Directeur général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture qui est habituellement revu, avant d'être étoffé et publié par le Conseil ou la Conférence en novembre, sera publié cette année en octobre. Le rapport dans son intégralité sera mis à la disposition des délégations à la Conférence, mais il ne sera pas prêt à temps pour que les Ministres et les Chefs de délégations s'en inspirent pour préparer leur déclaration à la plénière.
2. L'objet du présent document de synthèse est d'attirer l'attention sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture, telle qu'elle a été perçue par la FAO à la fin juillet 1995, ainsi que sur les principaux facteurs qui influencent ou influenceront la situation à moyen terme. Les grandes orientations liées à la situation actuelle et celles qui dépendent de facteurs plus fondamentaux qui modèleront le secteur à moyen terme, sont présentées ci-après.
3. La vingt-huitième session de la Conférence de la FAO a lieu alors que les préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation en novembre 1996 ont commencé. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa vingtième session (24-28 avril 1995) et le Conseil, à sa cent huitième session (5-14 juin 1995), ont fourni des directives sur les éléments à inclure dans le document directeur et le plan d'action sur la sécurité alimentaire universelle, qui sera présenté au Sommet. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale sera le centre des débats sur le document directeur et le plan d'action proposés à l'occasion d'une réunion des membres en janvier 1996 et, si nécessaire, en septembre 1996. Les Ministres et les Chefs de délégations sont invités à porter une attention particulière aux éléments qu'il est proposé d'inclure dans le document directeur sur la sécurité alimentaire universelle.
4. Le document directeur dont sera saisi le Sommet comprendra une série de politiques qui ont le plus de chance d'aboutir à la sécurité alimentaire universelle alors que le plan d'action précisera les mesures qui permettront de progresser de façon constante pour réduire les conséquences de la sous-alimentation chronique et d'améliorer le bien-être nutritionnel d'une population en constante augmentation. Les pays ont tous pour objectif de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale en

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

réduisant la sous-alimentation chronique et en améliorant le bien-être nutritionnel. Toutefois, certains pays ont progressé plus rapidement que d'autres, et les obstacles qui empêchent de nouveaux progrès varient d'un extrême à l'autre dans les divers pays. Les Ministres et les Chefs de délégations sont invités à faire part de l'expérience de leur gouvernement en matière de formulation et d'application de politiques propres à guider la réalisation de ces buts et objectifs.

5. Le principal fait marquant sur le plan de l'alimentation et de l'agriculture au milieu de l'année 1995 a été l'équilibre précaire entre l'offre et la demande effective de céréales pour la campagne 1995-96. Les estimations prévoient que les stocks de céréales tomberaient à environ 14 pour cent de la consommation prévue, c'est-à-dire bien en dessous du niveau jugé nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire. Vu la précarité de la situation, une mise à jour des perspectives de l'offre de denrées alimentaires par rapport aux besoins pendant la campagne en cours sera présentée à la Conférence.

6. A la mi-juillet, les prix du marché international étaient de 27, 40 et 50 à 60 pour cent supérieurs à ceux de l'année précédente pour les céréales secondaires, le blé et le riz respectivement. Compte tenu de niveaux aussi élevés, le coût des importations de céréales prévues sera supérieur de plusieurs milliards de dollars à celui de la campagne qui vient de se terminer. Alors qu'une large part du montant global concerne les céréales secondaires, ce sont les céréales alimentaires qui ont enregistré les hausses de prix les plus fortes. Les exportateurs de céréales, principalement les pays développés, réaliseront de gros bénéfices alors que les importateurs de céréales paieront les céréales alimentaires essentielles plus cher pendant la prochaine campagne. Comme à l'accoutumée, ce sont les pays à faible revenu qui sont le plus vulnérables.

7. Il faut rappeler que l'offre par rapport à la demande effective pendant la campagne 1994-95 s'est contractée pour certains produits tropicaux et fibres et que les prix de gros de ces produits ont atteint des niveaux bien supérieurs aux prix moyens à long terme. Récemment, les prix de ces produits ont fléchi par rapport à ceux de 1994 ou du début 1995, mais les prix internationaux du sucre, du café, du caoutchouc, du coton et de la laine restaient à la mi-juillet 1995 nettement supérieurs aux prix moyens à long terme.

8. Les membres se souviendront également que les livraisons d'aide alimentaire en céréales qui avaient atteint, en 1992-93, 15,2 millions de tonnes dont 11,1 millions de tonnes fournies aux pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) sont en diminution constante. Les estimations de la mi-juillet 1995 prévoient une aide alimentaire totale en céréales pour 1994-95 de 9,8 millions de tonnes, dont seulement 7 millions pour les PFRDV. Une contraction de l'offre mondiale de céréales et une hausse des prix sur les marchés mondiaux donnent à penser que d'autres diminutions sont prévisibles pendant la campagne 1995-96.

9. Cette évolution pose des problèmes délicats aux ministres chargés des politiques alimentaires et agricoles et, en particulier, à ceux des pays où les conséquences de la sous-alimentation chronique sont sérieuses et où les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ont entraîné de graves pénuries alimentaires. Il est aussi plus que jamais nécessaire d'accélérer l'application du Programme spécial pour la production alimentaire dans les PFRDV. Les Ministres et les Chefs de délégations sont invités à indiquer à la Conférence les mesures qu'ils adoptent pour faire face à cette nouvelle situation.

10. La montée des prix sur les marchés agricoles internationaux pourrait influencer - ou ne pas influencer - les prix des marchés intérieurs. Lorsque cela est le cas, on constate un impact immédiat négatif sur la consommation et une volonté chez les producteurs d'augmenter les semis pour la prochaine campagne. Lorsque les prix sur les marchés intérieurs ne sont pas directement influencés par les prix des marchés mondiaux, l'impact sur les producteurs et les consommateurs dépend des mesures prises par le gouvernement. D'une manière générale, les hausses de prix ont des répercussions sur le budget de l'Etat, qui se traduisent par une augmentation des dépenses allouées

aux programmes d'aide alimentaire et une diminution des subventions aux producteurs, ce qui peut conduire à un ajustement des projets de réduction des dépenses en matière d'alimentation et d'agriculture que les gouvernements ont pratiquement tous envisagés. Les membres pourraient souhaiter informer la Conférence des mesures spécifiques qu'ils adoptent pour, compte tenu des conditions économiques, augmenter la production de céréales à très court terme et détendre la situation tendue de l'offre.

11. Les menaces contre la sécurité alimentaire se font sentir à un moment où les gouvernements réajustent également les politiques en matière d'alimentation et d'agriculture pour les harmoniser avec les accords conclus notamment dans le cadre de la Conférence internationale sur la nutrition, de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, du Cycle d'Uruguay et du Sommet mondial pour le développement social.

12. Les gouvernements sont donc tenus d'accorder la priorité au double objectif fondamental visant la sécurité alimentaire universelle et l'amélioration de la nutrition, mais ils doivent également se préoccuper de la qualité et de l'innocuité des aliments; garantir un développement agricole et rural durables; réduire les obstacles tarifaires, les subventions à l'exportation et le soutien aux producteurs; et atténuer la pauvreté. Tout cela doit se faire sans augmentation des coûts pour le contribuable et en renforçant la dépendance vis-à-vis des marchés et des agents privés. C'est pourquoi, les politiques en matière d'alimentation et d'agriculture sont actuellement réajustées et continueront de l'être dans l'espoir d'atteindre les objectifs prévus d'une manière aussi économique que possible. Les Ministres et les Chefs de délégation sont invités à faire connaître à la Conférence les mesures qu'ils ont adoptées pour appliquer ces accords et poursuivre ces objectifs.

13. D'une manière générale, le rôle des gouvernements dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture s'est considérablement réduit par rapport aux années précédentes. Les systèmes et services de fourniture d'intrants ainsi que la commercialisation, la transformation et la distribution des denrées et produits agricoles sont de plus en plus concentrés dans les mains d'agents privés. Les gouvernements n'interviennent presque plus dans la fixation des prix de gros ou de détail. Les primes à la production ou à la consommation ont été réduites ou supprimées. Dans de nombreux cas, ce passage vers une plus grande dépendance à l'égard des marchés et des agents privés s'est accompagné d'une augmentation de l'insécurité alimentaire, tout au moins au début. Les Ministres et les Chefs de délégation sont invités à expliquer comment ils ont géré cette transition et à indiquer les mesures prises pour recueillir les bénéfices et atténuer les incidences négatives. Des prévisions sur les perspectives d'un retour à une croissance soutenue de la production alimentaire et agricole et d'une reprise des échanges commerciaux et de la consommation sont également souhaitables.

14. Les réductions des subventions à l'exportation prévues dans l'Accord relatif à l'agriculture permettront de diminuer les dépenses publiques dans les pays exportateurs mais elles feront augmenter les coûts pour les pays importateurs. Toutefois, la hausse des prix sur les marchés mondiaux a réduit l'écart entre les prix internationaux et les prix intérieurs lorsque ceux-ci sont maintenus à des niveaux élevés, et par conséquent ces pays enregistreront une contraction des dépenses allouées aux subventions si aucunes mesures politiques explicites ne sont prises. Par ailleurs, les gouvernements qui subventionnent les exportations de céréales seront soumis à des pressions aussi bien internes qu'externes pour réduire ou supprimer ces subventions à un moment où l'offre mondiale de céréales est tendue. Les mesures prises pour tenir compte de ces pressions entraîneront également une hausse, éventuellement importante, des coûts pour les importateurs. En fait, tous les programmes de renforcement des exportations pourraient être réduits en pareille situation, en particulier par les gouvernements des pays soumis à de fortes pressions budgétaires. Les membres sont invités à fournir des informations sur l'impact prévisible ainsi que sur les mesures de compensation qu'ils envisagent de prendre.

15. Dans le cadre de l'Accord relatif à l'agriculture, plusieurs pays ont également décidé de réduire progressivement une partie du soutien à l'agriculture. Certaines composantes des

programmes d'ajustement structurel préconisent également de réduire les subventions des facteurs de production. Ce type de mesures est probablement plus facile à mettre en place en période de hausse des prix à la production, comme c'est le cas actuellement, mais pourrait aussi décourager une augmentation de la production alimentaire et de la productivité. Les membres sont invités à faire connaître les mesures qu'ils ont prises en ce qui concerne le soutien des prix et des revenus et les subventions des facteurs de production au profit des producteurs.

16. Alors que l'évolution récente sur les marchés internationaux des produits entraînera des entrées significatives de devises étrangères pour les pays membres exportateurs, elle aura une influence négative sur la balance du commerce agricole des importateurs nets. Toutefois, la brusque montée des prix internationaux ainsi que l'amorce de réformes consécutives à l'Accord relatif à l'agriculture sont l'annonce d'une hausse des prix et des recettes pour les producteurs des pays importateurs, et en particulier dans les pays où des produits importés bon marché avaient fait auparavant baisser les prix intérieurs payés aux producteurs. Les membres de pays importateurs sont invités à fournir des informations sur la manière dont ils entendent réagir face à ces nouvelles tendances, et à indiquer comment ils adoptent actuellement les politiques en matière d'alimentation et d'agriculture pour faire face à une situation radicalement différente.

17. Enfin, pour aider la FAO à remplir sa mission sur le plan politique et technique, les Ministres et les Chefs de délégation sont invités à préciser les domaines dans lesquels ils prévoient de solliciter une aide de l'Organisation.